

Abonnements : 2 fr. 50

RÉDACTION, ADMINISTRATION,
PUBLICITÉ, BUREAU :
11, Rue du Laboratoire
Charleroi

La Région

DE CHARLEROI

Prix des annonces

Petites annonces : 0.15 la ligne
Locale : 2 fr. la ligne — Régio-
nale : 1 fr. 25 la ligne — An-
nonces judiciaires 1 fr. la ligne
— Avis de Sociétés 0 fr. 50 la
ligne — Nécrologie 2 fr. la lig

La Guerre

Communiqués Officiels

ALLEMAGNE

Berlin, 10 mai, officiel du soir :
Près de Bullecourt, une attaque anglaise,
au Nord-Ouest de Prosnès, une attaque fran-
çaise partielle ont été repoussées.

Berlin, 11 mai, 2 heures après-midi.

Ouest

Groupe du prince Ruprecht. — L'action
des artilles adverses a été hier, plus vio-
lente sur tout le front de combat d'Arras.

Des sorties partielles des Anglais près de
Fresnoy, Rœux et entre Monchy et Chéris
restèrent sans résultat. Au cours de la tenta-
tive faite par l'ennemi pour assaillir Bulle-
court par encerclement, il fut repoussé avec
pertes.

Groupe du Kronprinz. — Après une mati-
née relativement calme, l'activité a repris
vers le sud entre Soissons et Reims.

Un fort combat d'artillerie de tous calibres
se développa surtout à la route de Soissons
à Laon, des deux côtés de Craonne, le long
du canal de l'Aisne à la Marne, en Champa-
gne et par endroits aussi dans l'Argonne.

De fortes attaques françaises entre le
Mont d'Hiver et la route de Corbeny à
Berry-au-Bac et près de Prosnès échouèrent.

Groupe du duc Albert. — Rien d'import-
tant. 18 avions ennemis et 1 ballon captif
ont été abattus le 10 mai en combat aérien et
par feu de défense.

Le lieutenant Freiherr von Richthofen for-
ça son 22^e adversaire, le lieutenant Gonter-
mann son 20^e.

Est

L'activité est restée minime.

Front macédonien

Des tentatives répétées d'attaques des
Français et Serbes entre la Cerna et le Var-
dar n'ont rien pu changer à la bataille per-
due pour les troupes de l'Entente. Elles
furent nettement repoussées.

Il résulte des informations des troupes que
l'ennemi a subi de fortes pertes dans ses
trois jours d'attaques inutiles.

AUTRICHE

Vienne, 10 mai. — Aucun événement im-
portant sur aucun théâtre de la guerre.

TURQUIE

Constantinople, 9 mai, officiel :

Sur le front de l'Irak, en Perse, à l'Est de
Suleimanic, nos avant-postes ont repoussé
une attaque prononcée par la cavalerie russe
appuyée par l'artillerie.

Sur l'Euphrate, un de nos détachements
de cavalerie a attaqué une automobile en-
nemie dans la région de Felludsch ; il a
tué deux officiers et un homme et s'est em-
paré de l'automobile contenant des bagages
et des documents.

Sur le Tigre, une de nos patrouilles de
cavalerie a dirigé une attaque fructueuse
contre une colonne de transport ennemi. Plus-
ieurs Anglais qui accompagnaient cette
colonne ont été tués ou blessés.

Sur le front du Caucase, le calme complet
régne.

Sur le front du Sinai, de forts détache-
ments de cavalerie débouchant de l'aile
droite ennemie ont tenté d'attaquer un de
nos escadrons avancés ; cette tentative a
échoué et la cavalerie ennemie s'est retirée.

ANGLETERRE

Londres, 9 mai. — Pendant la journée eut
lieu aux environs de Bullecourt, un combat
local au cours duquel le détachement enne-
mi fut, dans sa tentative d'attaque, pris sous
le feu de nos mitrailleuses et subit des pertes
considérables en tués.

Action réciproque d'artillerie au Nord-
Ouest de St-Quentin et près de Wancourt et
Barleux.

FRANCE

Paris, 10 mai. — Officiel de 3 h. :

Au cours de la nuit, l'ennemi a tenté sans
succès quelques réactions d'infanterie assez
faibles en divers points du Chemin des
Dames. Toutes ces tentatives ont échoué
sous nos feux. Une contre-attaque plus forte
sur les positions que nous avons conquises
dans la région de Chevreux a subi le même
sort et n'a pu nous empêcher de réaliser de
nouveaux progrès et d'enlever un point d'ap-
pui fortifié.

Des prisonniers et une mitrailleuse sont
restés entre nos mains.

De notre côté, nous avons effectué sur la
pente Nord du plateau de Vauciers une opé-
ration de détail, qui nous a permis d'élargir
nos gains et de faire des prisonniers appor-
tenant à une division nouvelle, récemment
arrivée sur cette partie du front. La lutte
d'artillerie s'est maintenue assez vive dans
tous les secteurs.

A l'Est de la côte 108, vers la Pompelle,
au Nord de Bezonvaux, dans la région de
Meizeral, escarmouches de patrouilles et
combats à la grenade.

RUSSIE

Pétrograd, 9 mai. — Officiel :

Sur le front à l'Ouest, l'artillerie ennemie
a dirigé un feu violent contre les secteurs de
Smorgon et de Krewo, dans la direction de
Wladimir-Wolynski, ainsi que contre les
secteurs de Zatorezi et de Zelwof.

Dans la région de Zwije, à l'Est de Zolots-
jef, l'ennemi a fait sauter deux grands boyaux
de mines et a endommagé nos retranche-
ments.

Au Nord-Est de Brzezany, le feu de notre
artillerie a provoqué un certain nombre de
fortes explosions dans les batteries enne-
mies.

Dans la région de Kenenizzi, notre artil-
lerie a descendu un avion allemand, qui est
tombé dans les retranchements ennemis. Au
Sud de Brzezany, nos aviateurs ont des-
cendu deux appareils allemands, qui sont
tombés dans les lignes ennemies.

Sur le front en Roumanie, canonnades ré-
ciproques et opérations de reconnaissance.

Sur le front du Caucase, au Nord-Ouest
de Sonneh, nos troupes ont avancé dans la
direction de Djenavanu. Pour le reste, can-
onnades réciproques et opérations de re-
connaissance.

ITALIE

Rome, 10 mai. — Officiel du 9 :

Sur tout le front, action habituelle d'artil-
lerie qui fut plus vive dans la vallée de la
Sugana, dans la région de Goerz et sur le
Carso.

L'activité des détachements de reconnais-
sance amena de nombreux petits engage-
ments près de Vallarsa (Vallée de l'Adige),
aux versants du Mont Majo et du Mont
Cimone (Vallée de l'Astico), au Sud-Est de
Pontebba (Vallée de Fella) et sur le Carso.

Nous fîmes quelques prisonniers, dont un
officier.

Guerre maritime

Londres, 9 mai. (Agence Reuter.) — L'amir-
auté annonce qu'un navire poseur de mines
a été torpillé et coulé le 5 mai.

Deux officiers et 20 hommes sont man-
quants.

Berlin, 10 mai. — On transmet de La Haye
au « Berliner Lokal Anzeiger » la nouvelle
que le gouvernement américain offre une
prime d'un million de dollars pour l'inven-
tion d'un moyen efficace de détruire les sous-
marins.

Christiania, 10 mai. — Les trois vapeurs
norvégiens « Tore Jarl », 1256 t., « Leipang-
er », 3544 t. et « Tiger », 3273 t. sont ren-
seignés comme coulés.

La Haye, 10 mai. — Le schooner norvé-
gien « Bruno » a été coulé dans la mer du
Nord par un sous-marin allemand.
L'équipage a été amené sur le bateau-
phare de Noordhinder.

Paris, 9 mai. — Le « Matin » annonce que
l'Entente exigera que l'Espagne vienne cher-
cher son charbon en Angleterre au moyen
de ses propres navires et que la Suède laisse
passer les navires qui se trouvent bloqués
dans la Baltique.

Londres, 10 mai. — Soixante-quatre va-
peurs suédois sont retenus à Southfield. La
navigation entre l'Angleterre et la Suède
d'une part, l'Angleterre et la Hollande d'au-
tre part, est complètement suspendue.

Barcelone, 8 mai. — Une forte somme a
été offerte par la France à l'Association des
marins de Barcelone pour engager les offi-
ciers et les matelots à s'embarquer à bord de
vapeurs réguliers faisant le service de la
côte orientale de l'Espagne à Cette et à Mar-
seille. L'Association des marins a refusé
cette offre.

Copenhague, 10 mai. — On mande de
Malmö à la « National Tidende » qu'il est
vraisemblable que, parallèlement aux pour-
parlers engagés par la Suède avec l'Angle-
terre, d'autres pourparlers le sont avec l'Al-

lemagne, de sorte que l'on peut s'attendre à
ce que les navires chargés de céréales, dont
l'Angleterre a autorisé le départ, ne seront
pas coulés par les sous-marins allemands.

En échange des concessions faites par
elle, l'Angleterre a exigé, en ordre principal,
que la Suède consente à ce que les voies na-
vigables du Korunde à la côte méridionale de
la Suède soient ouvertes aux navires mar-
chands.

ECHOS

Stockholm, 9 mai. — Les présidents du conseil et
ministres des affaires étrangères danois et norvégiens
sont arrivés aujourd'hui pour prendre part à l'assem-
blée des ministres à Stockholm.

La conférence dure 3 jours.

De la frontière suisse, 9 mai. — D'après le Press-
Telegraph suisse, on croit savoir à Paris que les auto-
rités refuseront les passeports aux délégués de la
minorité socialiste.

De la frontière suisse, 9 mai. — Le « Matin » dit
qu'une interpellation aura lieu à la Chambre au sujet
de la participation éventuelle des socialistes français à
la conférence de Stockholm.

Amsterdam, 9 mai. — L'Agence Havas mande de
New-York :

Le ministère de la guerre a décidé une réorganisa-
tion complète de l'armée.

D'après les conseils du maréchal Joffre, la division
américaine, qui jusqu'ici comptait 28.000 hommes,
sera, comme la division française, abaissée à 9.000
hommes. Par contre, l'effectif des compagnies sera
porté à 250 hommes.

Joffre déclara que pour un général de division la
tâche était déjà assez difficile de diriger convenable-
ment 9.000 hommes. Joffre estime absolument néces-
saire que dans la guerre moderne une compagnie ne
consiste pas uniquement en combattants, mais com-
prenne également des hommes de métier, tels que
téléphonistes, grenadiers, sapeurs, etc.

Les journaux remarquent à ce sujet que l'état-major
américain a accepté sans exception et sans hésitation
tous les plans du maréchal français pour ce qui con-
cerne l'instruction, la formation et l'organisation de la
nouvelle armée.

Le général Joffre avait exprimé le désir que des
ouvriers de chemins de fer américains soient envoyés
aussitôt que possible en France.

A la suite de cela, l'Etat de New-York fit adresser
un appel qui aboutit à l'obtention en 3 jours de 2000
employés, ouvriers des voies, mécaniciens, etc.

Amsterdam, 9 mai. — D'après l'« Algemeen Han-
delsblad », le « Daily Chronicle » mande de New-York :

— Les régiments de mineurs qui seront formés et
envoyés en France, seront employés à la pose de
voies de chemins de fer derrière le front et comprendront
toutes sortes d'ouvriers de chemins de fer nécessaires
à la construction et à l'exploitation des lignes.

Le recrutement pour ces régiments se fera avec
l'aide des syndicats, dans tous les grands centres de
chemins de fer des Etats-Unis.

Amsterdam, 9 mai. — Le conseil général de la
République de Libéria, à Rotterdam, a reçu du gou-
vernement libérien un télégramme disant que les rela-
tions diplomatiques entre l'Allemagne et Libéria sont
rompues.

La Haye, 9 mai. — Information du Korrespondenz-
bureau : Les officiers néerlandais qui ont visité le
front allemand sont revenus ici.

Le « Volksstem » de Prétoria consacre un article à
la mémoire d'un vétéran boer, du temps du grand
« trek », sous Potgieter, Frans Lotrie, ainsi se nom-
mait le défunt, qui servit de guide au docteur Living-
stone, lors de sa première expédition vers le lac
Ngami, a atteint 92 ans ; il était connu dans toute
l'Afrique du Sud comme un chasseur intrépide et un
guide de tout repos.

Voici quelques chiffres empruntés au « Daily Mail »
qui attestent les énormes bénéfices réalisés par cer-
tains propriétaires sur la vente de leurs navires :
Le vapeur « Europa Maru » (3.078 tonnes) vendu en avril
1911 pour 10.000 liv. st., vient de changer de proprié-
taire moyennant une somme de 145.000 liv. st.

Le steamer « Hoyland », 3.000 tonnes, acheté en
juin 1909 pour 15.000 liv. st., vient d'être revendu
pour 223.000 liv. st. Le steamer « Haru Maru », 2.678
tonnes, payé 14.000 liv. st. en mai 1914 et vendu 18
mois après pour 38.000 liv. st., vient d'être revendu
à 120.000 liv. st.

Le « New-York Herald » croit savoir que le com-
mandement des forces américaines qui seront envoyées
en Europe sera confiée au général-major Franklin
Bell.

Le Bureau de Correspondances mande officielle-
ment de La Haye :

L'enquête entreprise par l'autorité militaire ayant
démontré que les bombes qui avaient été lancées le
30 avril par un aviateur sur la ville de Zierikzee, sont
d'origine britannique, ce qui a, d'ailleurs, été constaté
par l'attaché de marine anglais, le gouvernement a,
par la voie de son ministre à Londres, porté le fait à
la connaissance du gouvernement anglais, et lui a
fait demander si l'avion en question fait partie des
forces de combat britanniques. Le gouvernement
anglais a ordonné une enquête sérieuse et a promis
d'en communiquer le résultat aussitôt.

De Genève. — Parmi les aviateurs français tombés
pendant le mois d'avril, se trouve le lieutenant-avi-
ateur Jean de Boisdeffre, fils de l'ancien chef de
l'état-major français.

Un radio anglais annonce que le train qui trans-
portait la mission française actuellement aux Etats-
Unis, a déraillé à Illinois. Personne n'a été blessé.

L'Agence Radio apprend de Paris qu'on attend
l'arrivée des socialistes américains à Stockholm pour
le 15 mai.

De Copenhague. — Les journaux américains reçus
récemment décrivent la situation désolante de la pro-
vince de Rioja à la suite de la sécheresse. Les prairies
de cette province sont complètement dévastées de bé-
tail, celui-ci étant littéralement mort de faim.

La plus grande partie de la population a dû se ré-
soudre à quitter la contrée ; ceux qui n'ont pas voulu
abandonner leur foyer, souffrent atrocement.

La même situation règne dans le Nord de la pro-
vince. Le vent surchauffé a desséché les olives. Les
plantations sont également dévastées par les insectes.
Le trafic du chemin de fer souffre lui aussi de la
rarité de l'eau.

De Berne : Le Conseil fédéral a adopté un projet
de révision de la statistique du trafic des marchan-
dises de la Suisse avec l'étranger, projet qui lui a été
soumis par le département de la douane. D'après la
nouvelle disposition les déclarations devront men-
tionner, à l'entrée, le pays d'origine, et à la sortie, le
pays de consommation.

Lorsque des marchandises destinées à la Suisse
ont été achetées dans un autre pays que celui d'où
elles sont originaires, le pays où ces marchandises
auront été finies, sera considéré comme pays d'ori-
gine.

L'Agence Havas apprend de Londres qu'une dépê-
che d'Athènes adressée au « Daily Mail » affirme que
le colonel Skoumbourdis, aide de camp du roi Constan-
tin, s'est rendu à Salonique.

Londres, 10 mai. — L'Agence Reuter mande ce qui
suit :

Le comité administratif du parti ouvrier eut hier une
séance à la Chambre des Communes et délibéra au
sujet de l'invitation de la section hollandaise du bu-
reau international socialiste à une conférence socia-
liste.

Le comité prit la décision de ne participer d'aucune
façon à la conférence projetée.

La convocation de la conférence de Stockholm
serait une démarche irrégulière. La conférence n'a en
ce moment en vue aucun but déterminé et n'aura
aucun pouvoir.

Il a été décidé, en outre, de prendre des disposi-
tions pour tenir à Londres, en juin, une conférence
des ligues ouvrières et socialistes de tous les pays de
l'Entente, y compris les Etats-Unis.

Amsterdam, 9 mai. — L'Agence Reuter dément la
nouvelle répandue, que l'envoyé anglais à St-Péters-
bourg, Buchanan, était en route pour l'Angleterre.

La Révolution en Russie

Amsterdam, 10 mai. — L'Agence Reuter mande de
St-Pétersbourg :

Le général-major Karzoff, commandant une divi-
sion de tirailleurs sibériens a été assassiné à Riga,
alors qu'il se rendait aux environs de la gare. Les sol-
dats, qui aimaient beaucoup leur général, reposent
l'idée que l'assassin puisse être un soldat.

Berne, 9 mai. — Le « Petit Parisien » mande de
St-Pétersbourg que le Comité exécutif du Conseil des
ouvriers et soldats a prié les autorités de ne pas per-
mettre la formation de régiments nationaux ukra-
niens, esthoniens et livoniens.

De la frontière suisse, 9 mai. — Le « Press Tele-
graph Suisse » mande de Paris : On n'a encore aucune
information au sujet des travaux de la Douma qui
doit se réunir dimanche.

On suppose qu'on a omis de donner le motif de la
convocation du Parlement.

Copenhague, 9 mai. — D'après des journaux de
St-Pétersbourg, l'indisposition du ministre de la
guerre Gutschkoff est telle qu'il pourrait se voir forcé
d'abandonner complètement pour un temps non dé-
terminé la direction du ministère de la guerre.

Tous ses discours ont été décommandés.

Amsterdam, 10 mai. — Le ministre de la justice
Kerenski a adressé au Comité exécutif de la Douma,
au Conseil des ouvriers et soldats et aux partis socia-
listes de Pétersbourg, une lettre dans laquelle il dit
avoir pris sur lui le soin de défendre les intérêts de la
démocratie auprès du gouvernement provisoire et
exprime l'opinion que cette tâche est maintenant trop
lourde pour un seul homme.

La situation générale du pays devient de plus en
plus compliquée, d'un autre côté les forces de la dé-
mocratie s'organisent et se développent. La démocrati-
e ne peut donc plus être exclue à la participation
responsable au gouvernement de l'Etat.

Dans ces circonstances, termine Kerenski, je suis
d'avis que des représentants de la démocratie peuvent
prendre sur eux les charges du gouvernement, après
élection et autorisation expresse par les organismes
auxquels ils appartiennent.

L'Agence Reuter apprend de Pétersbourg, que la
singulière conception que se font les paysans de
l'idée de liberté, menace d'avoir des conséquences,
qui pourraient bien mener à une disette de céréales.

Des étendues de terrain considérables restent en
friche, parce qu'il est impossible de trouver de la
main-d'œuvre, et que les paysans se sont rendus maî-
tres des champs ou des outils. La question est tout
aussi urgente que celle de la direction de la guerre et
dans les circonstances actuelles il sera difficile de
trouver une solution.

De Stockholm. — D'après la « Vetchernya Wremja »
M. Miljokoff, ministre des affaires étrangères, est
malade et n'a pas quitté son hôtel depuis trois jours.

De Stockholm : D'après des nouvelles de Pétro-
grad, les bruits d'après lesquels l'ambassadeur anglais,
M. Buchanan, aurait pris la fuite, doivent être attri-
bués au fait que l'ambassadeur, inquiet des événe-
ments des derniers temps, a quitté la capitale russe
pour aller rechercher le calme et le repos dans son
domaine des environs de Pétersbourg.

NOUS !

Nous ! Ce sont les vieillards qui s'assoient à la tombée du jour, face à face autour de l'âtre, et, songeurs, regrettent le passé ; c'est le mineur exténué, dont le dos se voûte sous le poids des mondes ensevelis ; c'est le forgeron aux larges épaules ; c'est le laboureur aux mains calleuses, brunies par l'argile de nos plaines.

Nous ! C'est le soldat qui meurt ; c'est le soldat qui reste ; c'est la jeunesse avec ses rêves brisés ; ce sont les petiots qui entendent et voient des choses tristes qu'ils ne comprennent pas.

Ce sont : la mère qui pleure, l'épouse d'aujourd'hui et l'épouse de demain avec leurs angoisses.

Ce sont les plateaux de la Meuse, les plaines de l'Escaut, les marais de l'Yser, tout cela parsemé de toits rouges, de clochers, de hautes cheminées et de fermes blanches. Nous ! C'est le pays !

Et quel pays, hier !...

Trois ans l'ont bouleversé.

Le vieillard n'est plus qu'une ombre, le mineur sent la faim le décharner, le forgeron s'exile, et le laboureur insulte presque partout à son devoir.

La faim, les souffrances morales et physiques nous taillent, nous déchirent.

Cela durera-t-il ?

Non ! Les peuples comprendront que des millions de vies s'éteignent ici lentement.

Ils imposeront la paix, pour eux et pour nous.

Alors, un soleil nouveau nous ranimera et nous rendra le bonheur.

Espérons, donc ; espérons !

Espérons en un avenir qui éteindra sagement toutes les haines et fera toutes les nations sœurs.

Espérons en la paix idéale, la paix fraternelle, la paix de demain.

SERGE STRAUNARD.

Une généreuse idée

On nous écrit :

« Je fus ce matin frappé par le groupe de femmes et de petits bébés et enfants rassemblés devant la porte de la « Goutte de Lait ». Je pensai immédiatement au danger que présentait pour ces petiots les rayons ardents du soleil, car la salle d'attente est absolument trop petite pour contenir les 150 personnes et plus qui se présentent constamment en ce local.

L'idée me vint qu'une tente était indispensable, aussi bien pour les garantir contre les rayons du soleil que contre les averses qui ne manqueront pas à l'époque des orages.

En-dessous de cette tente, nous y mettrions quelques bancs, car l'attente est parfois longue.

J'ai donc pensé que « La Région » pourrait ouvrir, dans ce but, une liste de souscription.

Que, d'autre part, je pourrais faire prendre les bancs que l'on voudrait mettre à ma disposition, et accepter également chez moi, 55, boulevard Paul Janson, ou chercher à domicile les sommes que l'on voudrait bien me destiner.

JEAN BRIARD. »

« La Région » applaudit à cette excellente idée et s'inscrit pour fr. 50.00



Bières Artois

Café Lejuste

Comment peut-on prévoir le temps ? — Nous avons déjà donné antérieurement les pronostics du « Vieux Flâneur », nous les recevons encore, de temps à autre, mais nous devons dire que bien souvent, ils ne se réalisent pas.

Le maréchal Bugeaud, agriculteur et soldat, qui se contentait de constater les effets sans en rechercher les causes savantes, a posé une règle empirique dont chacun peut vérifier l'exactitude, au moins approchée ; et d'après elle, il précipitait ou suspendait, le cas échéant, ses opérations.

Cette règle est la suivante : « Lorsque le quatrième ou le cinquième jour de la nouvelle lune est semblable au sixième, toute la lune est pareille, dix ou onze fois sur douze. »

Que nos lecteurs s'attachent maintenant à vérifier la véracité de l'assertion du maréchal Bugeaud.

Quant à l'influence de la lune sur le temps, que d'avis ont déjà été donnés. Hippocrate dit oui et Galien dit non.

Flammarion, dans son admirable ouvrage « L'Astronomie populaire » affirme que

l'action de la lune sur la vie astrale de notre planète est tellement faible qu'elle ne peut régir le temps.

Les observations faites à ce sujet ne sont que de simples coïncidences et personnellement nous sommes de l'opinion du grand astronome.

Horlogerie fine et de précision

Henri FONTAINE

17, RUE DU COLLÈGE CHARLEROI

Les chançardes. — L'inspecteur Wauthy nous fait savoir qu'il est absolument étranger à la nouvelle que nous avons donnée à propos d'un vol de pommes de terre au p.-à-p. Il n'en connaît même pas le premier mot, et nous prie de donner acte de sa protestation. Voilà qui est fait.

Maladies de la Bouche et des Dents
Paul Barré, Chirurgien-Dentiste
R. Laboratoire, 13, Charleroi
Consultations tous les jours (mercredi excepté) de 9 à 12 et de 2 à 5 h. Le dimanche de 9 à 12 h.

Au Palais. — Decraye Pierre, houlleur, âgé de 19 ans, domicilié à Carnières, inculpé de vol qualifié et subsidiairement de recel, a vu son mandat d'arrêt confirmé hier matin par la Chambre du Conseil.

Fortifiant Cusenier. — Amer, Cognac. E. VISSOU, 27, rue d'Assaut, Charleroi.

Dispute. — Le sieur M... Pierre, ayant bousculé involontairement, dit-il, sa belle-sœur, P... Désirée, celle-ci l'a injurié de façon tellement grave que procès-verbal a dû être dressé.

Leçons de Chant. — Léon Groven, rue de Marchiennes, 1, Montigny-le-Tilleul.

Les mercredis, de 9 à 11 heures, au bureau de « La Région ».

Inanition. — Dans la journée du 10 courant, vers 1 h. 14 de relevée, un jeune garçonnet, Mahieu Joseph, demeurant rue de Belle Vue, à Forchies-la-Marche, est tombé d'inanition rue du Grand Central.

Il fut recueilli par le boucher Derocker Charles, puis transporté à l'hôpital civil par les soins de la police.

BOURSIERS-VOYAGEURS

Donnez vos rendez-vous à la Taverne-Hôtel du Faisan Doré, Apolline Delporte, 1, rue Van Artevelde (coin rue des Chartreux), Bruxelles-Bourse.

Perdu un médaillon chaînette avec un « Napoléon ». 20 fr de récompense à qui le remettra bureau de « La Région ».

Le Comité Philanthropique au Cinéma de la Montagne

Par une journée délicieuse, comme jeudi, on aurait pu pardonner aux amis du Comité Philanthropique, une absence à la matinée et à la soirée organisées au profit de la Tombola-Attractions.

Or, disons d'emblée, que celles-ci ont produit un millier de francs qui seront, nous dit-on, convertis en lots, ce qui donnera plus de vogue encore à la tombola tirée en faveur du Comptoir du travail, du Fonds spécial pour les employés et des œuvres de l'Alimentation de l'enfance.

La salle, l'éclairage, l'orchestre avaient été mis gracieusement à la disposition du comité par l'excellent directeur du Cinéma, M. Missonne, qui, comme toujours d'ailleurs, avait bien choisi des films comiques, dramatiques ou poignants, trop poignants même, tel « Bonheur enseveli ».

L'orchestre si bien conduit par M. E. Palliet s'était chargé de faire entendre des morceaux appropriés aux vues ; choix heureux et remarqué.

M. Tirou s'est taillé un succès vraiment chaleureux, marqué par de nombreux rappels ; voix chaude, prenante, pleine de sentiment ! Nous espérons l'entendre souvent encore.

M. Hadé était quelque peu gêné par un fâcheux rhume ; mais il a, néanmoins, détaillé ses divers morceaux avec toute la finesse que nous lui connaissons.

Le public, le soir surtout, ne fut pas déçu dans son attente de connaître « Bonsoir Angèle » et « Les Cigares du Directeur » d'Henri Van Cutsem, dont le talent s'affirme de production en production littéraire. A des titres différents, ces deux pièces sont peut-être même supérieures au « Président ».

Nous y retrouvons avec plaisir un tour personnel, la vie que l'auteur infuse à toutes ses scènes et nous disons avec un critique autorisé qui se trouvait dans la salle : « C'est du Van Cutsem, du bon Van Cutsem, qui parviendra au summum, s'il veut ! »

Les interprètes étaient d'ailleurs sélectionnés. D'abord, que nous vous signalions Mlle Lardinois qui, les auditeurs ne nous croiront pas, se produisait en public pour la première fois. Elle a conquis les spectateurs et s'est classée parmi nos toutes meilleures artistes : voix claire, diction impeccable, physique très agréable, tout pour réussir.

M. Grégoire a marqué un nouveau succès. Jamais, pensons-nous, « Bonsoir Angèle » n'aura de supérieurs interprètes.

On narre ordinairement une création. Pourtant, « Les Cigares du Directeur » est une étude de caractère et d'administration que l'on ne raconte pas ; on peut résumer la pièce en cette courte phrase : « Quand le Directeur est en mauvais terme avec sa Léontine, ça va dans le service ; quand il est en brouille avec elle, gare... aux cigares à 0.25 ! » Comédie spirituelle qui a été copieusement applaudie.

Le directeur, directeur impulsif, Wodon, concierge subissant l'influence de son chef, Lenoir père, inspecteur à la mimique soulignant les impulsions du directeur ; Lenoir fils, employé méticuleux ; Sabeau, concierge non encore asservi ; Henry, le parfait agent de police ; Mlle Lardinois, la délicieuse amie du Directeur Général, l'impulsion de la pièce, tous furent naturels et recueillirent des applaudissements sincèrement prodigués.

N'oublions pas l'accompagnateur des réunions

sélectes, l'excellent professeur M. L. Gaudier et nous aurons donné un pâle reflet du gros succès remporté par les organisateurs, à qui nous adressons nos vives félicitations. Espérons qu'ils n'en resteront pas là.

Decem Musical

Dimanche prochain, à 5 heures, auditorium de l'Université du Travail, sixième et dernier concert d'abonnement avec le concours de MM. Edgar Druine, de l'Opéra, et Marc Delmas, grand prix de Rome 1913.

PROGRAMME :

1. Octuor p^r instruments à cordes, clarinette, basson et cor SCHUBERT.
 2. a) Invitation au voyage DUFARC.
b) Romance DEBUSSY.
Solistes : M. Edgar Druine.
 3. Sonate pour flûte et piano LOCILLET.
 4. a) Xavière TH. DUBOIS.
b) Complainte de « La Glu » DELMAS.
 - M. Delmas accompagnera son œuvre.
 5. Les Novelettes p^r quatuor à cordes GLAZOUZOW.
- Les cartes sont en vente, 10, rue du Dauphin —

L'association des « Fréramore »,

Complétant nos renseignements au sujet de la découverte de la fameuse association des « Fréramore », disons que Lesire, capitaine en chef, avait reçu de son général-commandant Pitrons, un billet de 5 mark.

Comme M. Herman, commissaire de police adjoint questionnait Lesire à ce sujet, afin de chercher à établir sa complicité dans l'affaire du vol commis au préjudice de M. Cockelaer, le jeune Fréramore nia énergiquement et ajouta qu'il n'avait nullement été étonné que son général lui donnât en dépôt pareille somme, car il était coutumier du fait.

Plus que Pitrons, Lesire semble avoir l'âme d'un... général, car il discuta d'arrache-pied et avec une audace incroyable les faits qu'on lui reprochait.

Il s'éleva avec force contre le reproche qu'on lui faisait d'être un membre d'une association de jeunes voleurs. « C'est drôle, s'exclama-t-il, que la justice n'indague pas à charge des membres d'une société similaire à la nôtre et qui a son siège à La Louvière ! Cette ligue porte le nom de « Malborough ».

Cette déclaration éveilla l'attention de M. Herman, qui voulut en savoir plus au long.

Ce fut peine inutile car le prince de Fréramore coupa court à toute explication en disant : « Je ne suis pas un délateur ! »

Pour donner un semblant de véracité aux termes de leurs statuts, les deux chefs affirmèrent qu'ils devaient bientôt quitter le domicile de leurs parents et partir pour des lieux plus cléments.

« Et comment en auriez-vous fait part à vos parents ? » interrogea M. Herman.

« Nous aurions chacun écrit une lettre que nous aurions glissée sous leur porte au moment de notre départ. » Telle fut la courtoise et cynique réponse du général-commandant et du capitaine en chef de l'association des F. A. M.

Nous ignorons comment la justice interviendra dans cette affaire, mais ce que nous savons c'est qu'il existe dans les principaux centres de notre arrondissement des groupements identiques à celui découvert à Haine-Saint-Pierre et nous ajouterons que dans une ville qui n'est pas au Congo, de jeunes gamines en font partie !!

Triste, n'est-ce pas ?

RASAM.

CHRONIQUE REGIONALE

Marcinelle. — Au Ravitaillement. — Hier on a distribué au local de la Régence, une ration de « Pâté de veau » de 80 gr. par bougie à raison de 4 fr. le kg. Cette vente était exclusivement réservée aux secourus des caisses A C et C.

A part quelques récriminations parce que le pâté était trop liquide (il y a des gens qui ne sont jamais contents), l'ambiance a été bien accueillie du public.

Le bouillon recueilli par la confection de cette énorme quantité de pâté de viande, servira à la fabrication de la soupe populaire. De cette façon, il n'y aura rien de perdu.

Le 14 courant, de 9 h. à midi, et de 1 h. à 4 h. aura lieu une distribution générale de riz. La ration sera de 200 gr. par personne et coûtera 18 centimes. Cette distribution sera faite en même temps aux réfugiés français ne prenant pas leurs repas dans les cantines.

Dampremy. — Encore du vandalisme. — Pendant le cours de la nuit dernière, on a dévalisé complètement le jardin d'un nommé Gien, ruelle Nimai. Tout ce qui pouvait être consommé immédiatement a été emporté.

Mont-sur-Marchienne. — Vandalisme. — Un ou des vandales ont saccagé la nuit dernière tout le jardin d'un nommé Vervanne, aux Carrières ; ils ont dérobé tous les légumes qui s'y trouvaient.

La population attend avec grande impatience que le « crania » soit pendu au local que le Comité a fait construire ; elle est de plus en plus mécontente du potage qu'on lui sert depuis un jour ou deux.

Celui distribué jeudi soir, sentait le brûlé à deux mètres.

Espérons que cela changera sous peu.

Montignies-sur-Sambre. — Ligue des localités de Montignies ouillet. — L'assemblée générale tenue le 21 avril dernier, a décidé de réclamer à chaque membre inscrit avant le 1^{er} janvier 1917, une cotisation extraordinaire de 0 fr. 25 pour l'année en cours.

Le Comité informe les membres que les délégués se rendront incessamment à domicile pour la perception de cette minime cotisation et il espère qu'il leur sera réservé bon accueil.

Il rappelle en même temps que les consultations sont reçues les mardis et jeudis de midi à 1 heure, rue du pont Bary, 5, à Montignies-sur-Sambre et les jeudis de 2 à 3 h., à Charleroi, rue Bassié, 2.

VANNERIE DE LUXE pour cadeaux, corbeilles, berceaux, paniers. Prix défiant toute concurrence. 261, rue de Châtelet, Couillet (arrêt du tram). 2415

Couillet. — vol important. — Au cours de la dernière nuit, on s'est introduit dans le magasin de ravitaillement installé à la brasserie Parent et on y a volé 12 balles de café représentant une valeur de 700 francs.

Pour s'introduire dans ce magasin, les voleurs ont eu facile, car le grillage de la cour était resté ouvert. Des lors, ils n'ont eu qu'à enlever un carreau et ce fut un jeu d'enfant, car il ne tenait que très peu en raison de la vétusté du mastic.

Injures. — Hier, quelques femmes de soldats à qui le Comité de secours a supprimé tout subside pour incontinence, sont allées réclamer chez le Président, à l'adresse duquel elles proférèrent une bordée d'injures.

On dut requérir la police ; une nommée K... Irma a été écrouée à l'amigo. Elle s'est ensuite rebellée et a porté des coups à l'agent Muzette en cours de route, d'autres femmes réclamantes s'élancèrent également sur l'agent en lui lançant des coups de poing.

M. Pirard, adjoint, intervint à son tour et dut écrouer à l'amigo une nommée D. Angèle de la rue Belle Vue, elle outragea également la police.

L'après-midi ces femmes étant un peu calmées, M. Pirard les a remis en liberté, après leur avoir dressé procès-verbal, pour coup et outrage à agent.

Coups et injures. — Van T. Augusta s'est rendue chez Pede Emma et sous prétexte que celle-ci aurait dit que ses enfants étaient des crève de faim, elle lui porta un coup de poing à la figure, l'injuriant copieusement.

Fournitures photographiques

Martin, 52, rue de Dampremy

Châtelet. — La soupe populaire. — Le succès de la soupe populaire châteletaise va croissant, à tel point que les premières installations ne suffisent plus. Située dans une dépendance du carboneage de Boubier, mise gracieusement à la disposition du Comité exécutif de la soupe, la fabrique ne peut plus suffire.

En effet, actuellement, pour fabriquer en cet endroit les 5.000 litres de soupe nécessaires journellement, il faut travailler jour et nuit dans une atmosphère surchargée et ce n'est plus possible. C'est pourquoi de la semaine prochaine on entreprendra l'installation d'une nouvelle fabrique de soupe dans les anciens magasins de l'ers de M. Cornet frères, rue du Midi.

Admirablement située, ce terrain industriel, couvert de haies et comprenant des bureaux, des remises, des écuries, etc., pourra héberger tous les services de la soupe : installation des douches, nettoyage des légumes et des crues, magasins de denrées C. R. B. et indigènes, remise des charrettes.

Les travaux d'installation de la nouvelle fabrique et de ses dépendances dureront environ quatre semaines et tout est combiné de façon à ce qu'il n'y ait d'ici là, aucune interruption dans le service de la soupe populaire.

Bouffloux. — Vol. — La nuit du 8 au 9 courant des voleurs se sont introduits dans une remise contiguë à la maison du sieur Martin Elise, cultivateur, au hameau de Chamborneau, en pratiquant une ouverture dans la toiture. Ils ont enlevé différents ustensiles de ménage, des souliers, du linge et des effets d'habillement. Ils n'ont laissé aucune trace.

La police informe.

Ransart. — La patrouille. — Le Conseil communal se réunit ce soir et délibérera sur un projet d'organisation de patrouille dont l'urgence se fait sentir.

Signalons toutefois un service de patrouille fonctionnant impeccablement et à la satisfaction de tous, sauf des maraudeurs, dans le quartier du Tailley et Petite Rue.

Vol. — On s'est introduit dans la demeure de Cosse Anna, rue Chant des Oiseaux et on y a volé du pain.

Le qu'on nous fait manger ! — On a surpris l'avant-dernière nuit, dans une rue, un nommé B... Alexandre, qui conduisait une charrette dans laquelle se trouvait un poulain crevé.

Gosselies. — Fête de charité. — Le 10 juin prochain sera donné, dans la salle de l'hôtel de ville, une grande fête de charité au profit de toutes les œuvres de notre ville.

Dire que cette fête est organisée par le Cercle « L'Etoile Artistique de Charleroi », c'est affirmer qu'elle obtiendra un succès considérable.

Nous en reparlerons.

Presles. — Voirie. — Une protestation unanime de la population du hameau des Binches s'est élevée à propos de la suppression du sentier reliant ce hameau à la route de Villers-Poterie à travers le bois de Châtelet. Ce sentier, qui existait de temps immémorial, établissait une communication directe vers Villers-Poterie, Acoz et la Sarte. Il n'était accessible qu'aux piétons, mais étant donné que c'était le chemin le plus court, il était fort fréquenté. La ville de Châtelet, sur le territoire de laquelle ce sentier était établi dans le bois sur un parcours de quelques centaines de mètres, l'a fait disparaître et a boisé l'emplacement.

Le point essentiel est de savoir si ce sentier est dû comme figurant au cadastre ; les avis sont partagés, les uns prétendent oui, les autres soutiennent le contraire ; nous nous sommes donc adressés à l'autorité compétente qui nous a répondu que sur le territoire de Châtelet, ce sentier n'était qu'une simple tolérance, n'étant pas repris au cadastre ; sa suppression ne doit donc donner lieu à aucune controverse.

Voilà donc les gens qui se rendent vers Villers-Poterie et Acoz obligés de faire un détour de quelques kilomètres. N'y a-t-il pas moyen d'obvier à cet inconvénient ? Parfaitement, en rendant praticable le chemin dit « Vert Chemin ». Et cette voie aurait le double avantage de desservir aussi bien le village de Presles que le hameau des Binches et d'être carrossable sur tout son parcours.

Très peu de chose est à faire pour arriver à ce résultat ; un bon drain à l'endroit où le chemin est humide, dans la traverse du bois de Presles et un empiérement sur une distance de quelques centaines de mètres.

Nous croyons même que cette solution a déjà été envisagée antérieurement, car un travail analogue a été effectué depuis longtemps par la commune de Villers-Poterie jusqu'à sa limite. Ce ne sont pas les matériaux qui manquent à Presles ; quant à la main-d'œuvre, on peut se la procurer maintenant à bon compte.

Fontaine-Valmont. — La soupe populaire. — Depuis quelques semaines nous avons le bonheur de voir installée cette œuvre de la plus grande nécessité en cette période à jamais critique que nous traversons.

En principe, personne ne pouvait croire ni supposer que dans une localité tout à fait agricole comme la nôtre, cette institution aurait compte une clientèle aussi forte ; mais à part quelques familles, tout le monde s'empresse d'aller chaque jour, chercher sa petite ration. Chacun sait apprécier le bien être et les avantages accordés aux clients de cet organisme et chaque semaine enregistre de nouveaux adhérents.

Il faut reconnaître que le comité, composé exclusivement de dames charitables et dévouées (Mmes Hazzard Ziane, Semal Marcel, Bédoret Auguste, Vve F. Bédoret, Souris et Durieux) n'a rien négligé pour donner à l'œuvre une organisation sérieuse. Rien ne pèche, tant les installations et les aménagements minutieusement étudiés, que dans la préparation de la soupe qui est hors de toute critique au point de vue propreté, saveur, etc.

La cuisinière et ses aides ont droit aussi à nos félicitations pour leur travail dont elles s'acquittent d'une façon impeccable.

Un cordial merci à toutes ces dames dévouées.

Courcelles. — Vaccination. — Les séances de vaccination et de revaccination auront lieu le jeudi 17 mai, dans les différentes écoles.

Noctambules. — Mardi 8 mai, vers 10 h. 12 du soir, les numéros Raoul Gérard et les époux Malrechauffe surveillaient leurs plantations de pommes de terre près de Bon Pont quand R. G. surprit un individu à proximité de la terre plantée de pommes de terre.

Interpellé, il déclara s'être rendu sur le chemin de fer par cette voie.

Mercredi, R. G. fut victime d'une agression de la part de cet individu et ce comme vengeance.

Viesville. — Vol. — Le jeudi 10 courant, de l'avant-midi, d'audacieux voleurs s'introduisirent dans la demeure de M. Jacquemart-Pretelet, où ils dérobèrent des vivres pour une somme dépassant 200 francs.

Série de vols. — Pendant la journée du 8 mai, profitant de l'absence des époux Maximilien Gérard, hôte des Grands Sarts, et alors que sa fille se trouvait au jardin, une personne s'est introduite dans la demeure et fit main-basse sur 3 pains, qui venaient d'être fabriqués.

— La nuit du 8 au 9 courant, des noctambules, après avoir franchi la haie du jardin de Mme veuve Balant, à Viesville-Centre, et fracturé la porte d'une annexe et emportèrent une couveuse.

— La même nuit, des individus furent entendus au moment où ils perçaient un trou dans le mur d'une étable de M. Gérard. Le fils ouvrit la porte et avant de prendre la fuite, les malfaiteurs lui lancèrent une brique qui l'atteignit à l'estomac.

— Dimanche dernier, M. Henry Lebeau, menuisier, constatait vers 8 h. 12 du matin, la disparition de sa brebis, paissant dans une prairie clôturée longeant le chemin de fer vers Libérchies.

Il ne possédait malheureusement aucun indice permettant de faire connaître le voleur.

Soupe populaire. — La première distribution a été faite hier après-midi pour les enfants des écoles; pour les ménages qui se sont fait inscrire avant le 1^{er} mai, elle aura lieu aujourd'hui samedi.

Sivry. — Incendies. — Le feu a circulé parmi une grande étendue du bois de Martinsart vers Grand-saix, en plusieurs endroits différents, ce qui ferait supposer que c'est intentionnellement que l'incendie fut allumé. Il n'y a pas de dégâts importants, heureusement.

Au ravitaillement. — A la soupe populaire, il faut déjà agrandir les installations, ceci est une preuve que le potage est toujours excellent.

Le sucre, pour le mois en cours, est arrivé au M. C. La C. R. B. a reçu du vinaigre, de la levure Majic, ou saindoux, etc. On attend de la torréoline.

Les rations supplémentaires de pain et du charbon furent distribuées, cette semaine, à tous les ménages adhérents à la soupe populaire.

Garde civile. — Par suite des nombreux vols continus commis dans notre localité, l'autorité occupante a ordonné que des patrouilles de nuit soient organisées, pour la surveillance des immeubles et des propriétés. Maraudeurs, garde à vous !

Adjudication publique. — C'est le lundi 21 mai, à 11 heures, au local communal de Sivry, qu'il sera procédé par le Collège échevinal, à l'adjudication des travaux de démolition des murs et piliers de l'église incendiée. Devis : 5.870 fr. 87; cautionnement : 500 fr. La soumission sera rédigée sur timbre, adressée « recommandée » au Bourgmestre, au plus tard la veille, soit le 20 mai.

Chronique des Tribunaux

Tribunal correctionnel de Charleroi

Audience du 11 mai 1917

Les falsificateurs

La 4^e Chambre correctionnelle a jugé en son audience d'hier, toute une série de falsificateurs, dont plusieurs sont des récidivistes.

— Monaux Céline, épouse Guillaume Etienne, de Nalinnes, a vendu du fromage renfermant de la fécule de pomme de terre, dans une proportion de 20 p. c. Dont coût : 50 francs d'amende, avec un sursis de 3 ans.

— Herpers Florentine, de Châtelaineau, est condamnée à une amende de 50 francs avec un sursis de 3 ans, pour avoir falsifié du lait, en ajoutant 10 à 15 p. c. d'eau.

— Demilly Marie, épouse Debaise, de Chapelle-lez-Herlaimont, devra payer une amende de 50 francs pour avoir additionné de 20 pour cent d'eau le lait qu'elle vendait.

— Cordier Marie, épouse Crousse, de Chapelle-lez-Herlaimont, est une récidiviste.

Cette fois, elle est prévenue d'avoir allongé son lait par 20 pour cent d'eau.

Elle encourt 200 francs d'amende.

— Malengret Pauline, épouse Demousselle, de Mont-Sie-Aldegonde, recueille une amende de 150 fr., car elle aussi est une récidiviste.

L'eau existait par 20 pour cent dans le lait qu'elle débitait.

— Récidiviste incorrigible, Boudart Ursmerine, veuve Grauw Joseph, de Morlanwelz, écope de 200 francs d'amende, car elle allongeait du lait en mouillant ce dernier par 30 p. c. d'eau.

Le comble c'est que cette laitière fournissait ce lait à l'œuvre des nourrissons.

Encore une fois, comme nous sommes heureux de n'avoir jamais épargné les falsificateurs et d'être toujours resté impitoyables malgré leurs offres malonnées.

M. le Président Quinet entendait la prévenue s'expliquer au sujet de ses moutons, s'indigne en ces termes : « Oui, maintenant il faut mieux donner la crème aux vaches et les pommes de terre aux cochons. Les gens viennent après. Asseyez-vous. »

— Henriette Bertha, marchande de beurre à Charleroi, introduisait 20 pour cent de purée de pommes de terre dans le fromage qu'elle vendait. Elle écope de 15 francs d'amende avec un sursis de 6 mois.

— Encore et toujours une vieille connaissance de la falsification : c'est Roger Juliette, épouse Detaye Vic

tor, de Chapelle-lez-Herlaimont, qui s'entend condamner à 400 frs d'amende pour mouillage de lait dans la proportion de 15 p. c.

— Une amende de 100 francs est décernée à Fauconnier Marie, épouse Tison, de Chapelle-lez-Herlaimont, qui non seulement écrémait son lait à 50 pour cent, mais le mouillait au surplus dans une légère proportion.

— Ayant mis 25 pour cent d'eau dans son lait, Verdonck Maria-Mélanie, de Châtelaineau, écope de 75 francs d'amende.

— Blommaerts Mélanie, épouse Grauwels Guillaume, de Châtelaineau, augmentait le volume de 6 litres de lait par un litre d'eau.

Conditionnellement, le tribunal la condamne à 100 francs d'amende.

— Sommelette Marie-Ida, fermière à Gosseles, vendait du lait écrémé et additionné de 20 à 25 pour cent d'eau.

Cela lui vaut 150 francs d'amende.

Chronique Théâtrale

Charleroi

Cercle dramatique L'Aurore, salle des fêtes de la coopérative « Les Ouvriers Réunis ». — La « Voix du Mort », le célèbre drame de Th. Botrel, avec chants, qui sera interprété, le dimanche 27 mai prochain, à l'occasion des fêtes de la Pentecôte, est empreint d'une beauté remarquable.

Il attire les cœurs durant le premier et second actes, tout en laissant subsister dans l'esprit, un terrible mais injuste soupçon. Une attente fébrile se manifeste alors pour voir se dérouler la tragédie du 3^e et dernier acte, dans lequel, l'habileté et l'adresse de Scherlok-Holmes triomphe une fois de plus, en faisant découvrir le vrai coupable.

Ce drame, moderne en tous points, produira sur le public une immense impression et obtiendra, sans nul doute, un succès fou. Un lever de rideau superbe, la fine comédie de Ant. Mars « Le Docteur Oscar » ornera cette belle représentation.

Cette fête étant donnée au profit de l'œuvre si méritante « La Protection de l'Enfance », nous espérons qu'un bienvenu accueil sera réservé aux membres dévoués qui se présenteront à domicile.

Location : dimanche 20, samedi 26, dimanche 27, de 11 h. à 1 h. et de 3 h. à 5 h., au café de la Coopérative, (0.10 fr. par place). C'est prudent.

Le Grand Mogol à Concordia

Rappelons au public que l'heure du rideau, 4 h. 12 (h. c.), sera rigoureusement respectée et que les portes seront fermées aussitôt le spectacle commencé.

Celui-ci sera terminé à 7 h. 12 heures, afin de permettre au public de rentrer tranquillement chez lui à pied ou par les trams circulant encore dans toutes les directions jusqu'à 9 heures du soir.

Tout le monde voudra revoir la troupe d'opérette de Concordia, favorite du beau public de notre ville et de sa banlieue.

A côté des excellents artistes qui ont nom : Mme Ramberty, l'étoile de la troupe, de MM. Lefèvre, Kassin et Sabeau, débiteront demain dimanche Mlle Mary Talfanel, une nouvelle chanteuse qui aura vite conquis les suffrages des spectateurs carolorégiens et M. Janssen, un comique de bon aloi.

Louons nos places ! C'est urgent.

Eden-Théâtre — Charleroi

Direction TASSIER-PLAYS

Samedi 12, Dimanche 13 en matinée à 3 h. et en soirée

LA VOLEUSE D'ENFANTS

ou Les Mystères de Londres

gr^e drame en 5 actes et 8 tab. de Grangé et Thiboust

Lundi 14, à 7 h., seconde représentation du

DOCTEUR JOJO

NECROLOGIE

C'est par erreur que nous avons annoncé que les funérailles de M. Edouard Hilson, de Marcinelle, auraient lieu, le samedi 12 courant, à 10 h. (h. c.), c'est 11 h. (h. c.) qu'il faut lire.

PERDU ou TROUVÉ

CHARLEROI — Perdu dans la gare de Charleroi-Sud un portefeuille cont. carte d'identité et 300 mk. Le rapporteur contre bonne récompense à l'adresse de la carte d'identité. 9159

CHATELET. — Perdu chien de chasse croisé Laverack, poil blanc, tâches noires. Le ramener contre récompense rue d'Acoz, 1, Châtelet.

JUMET. — Perdu depuis dimanche bonne chienne Malinoise très intelligente, très bien portante, collier en cuir rond. La ramener contre récompense à M. Depasse, rue Bara, 1, Jumet.

Société Générale de Belgique

Situation du Département d'Emission

au 3 mai 1917

Actif	
Encaisse métallique et monnaie alle-	
mande	fr. 21.187.582,49
Avoir sur l'étranger	358.803.244,34
Prêts sur avoir à l'étranger	80.736.947,92
Prêts sur bons des provinces belges	
(Art. 6, § 7 des statuts)	480.000.000,—
Effets et chèques sur la Belgique	67.538.437,10
Prêts sur valeurs nationales.	2.944.684,46
Actifs divers	47.373.092,68
Total	1.034.803.958,39
Passif	
Montant des billets en circulation	914.218.911,—
Avoir en compte de virement	92.598.441,23
Passif divers	27.985.916,36
Total	1.034.803.958,39

REPOS DU DIMANCHE

La Maison R. DEKEYZER & C^e, Tailleurs pour Hommes, Dames et Enfants, 29, place du Sud, 29, Charleroi, informe son honorable clientèle qu'elle n'ouvre plus ses magasins les dimanches, afin d'accorder le repos dominical à son personnel.

7773



Foot ball

Matches du 6 mai : Gosseles-Sports 7, Courcelles 1. Match peu intéressant vu la supériorité de G. S. Charleroi S. C. 4, Gosseles-Sports 2. Match disputé d'un bout à l'autre par les deux équipes en présence. Au time Gosseles 2, Charleroi 1. Beau match contrarié par le grand vent.

GOSSÉLIES. — Dimanche prochain à 2 h. 12, match de foot-ball entre les deux équipes de Roux-Sports et les équipes locales.

Athlétisme

GOSSÉLIES. Le jeudi 27 courant, sur la plaine des sports, 100 m., 400 m. et 2000 m. ; relais de 4 hommes. Prix pour chaque épreuve. Inscription chez S. Laitem, jusqu'au mardi 15 courant.

Jeu de bouloir

Après les brillantes victoires des « 4 sans peur » de Charleroi (J. O., V. et Fernand) le maillet sur leurs terribles adversaires de Fontaine-l'Évêque et environs, nous avons reçu 1 fr. 75 pour les pauvres.

Chronique de la Charité

Les Enfants de Molière, Gilly	5.—
Pour que Nelly revienne	5.—
Anonyme	2.50
Après la chanson de la Paix, par Mlle Madeleine Stiers, chez Constant Hendrickx, « Au Coq d'Or » rue Léopold, 8, E V (pour les Enfants de Soldats)	6.65
Après une chanson par Henri Van Holder chez Aug. Sève, Dampremy-Place, 1 (pour les enfants des soldats),	2.25
Anonyme	1.25
Quelques amis montagnards (pour les mutilés),	7.—
Solo schlem, Courcelles	0.50
Jeu de balle, Couillet	0.25
Un ouvrier montagnard	0.25
Jeu de bouloir Falque	3.25
Foot-ball, Marbais-la-Tour	0.50
Quelques septuagénaires dampremiciens	0.50
Jeu de bouloir Alb. Mathieu	2.—
Id., J. Meert	1.—
Cercle Caritas, Gilly	5.—
J. D.	1.25
Jeu de balle Dampremy	0.50
G. H. en remerciements	5.—
Soupe populaire Fontaine-Valmont	2.50
Désiré Legrand, Charleroi	3.—
Une Française	1.25
Les 4 sans-peur de Charleroi	1.75
Club du Pavillon	0.50
Anonyme	2.25

Communiqué officiel allemand

ARRÊTÉ attribuant aux Présidents de l'Administration civile des provinces les pouvoirs des Députations permanentes des Conseils provinciaux.

Pour autant et aussi longtemps que les membres de la Députation permanente du Conseil provincial d'une province refuseront la coopération qui leur incombe, de telle sorte que des décisions valables ne puissent être prises par la Députation permanente, tous les droits et devoirs de la dite Députation seront exercés, avec force légale, par le Président de l'Administration civile (Präsident der Zivilverwaltung) de la province intéressée.

Bruxelles, le 26 avril 1917.

Der Generalgouverneur in Belgien.

L. V.

VON ZWEHL.

General der Infanterie.

AVIS concernant les opérations du service des chèques postaux. 1. Nombre des comptes de chèques postaux existant dans le territoire du Gouvernement général, à la date du 31 mars 1917 : 1007.

2. Opérations effectuées sur les comptes, en mars 1917 :

12.901 inscript. au crédit, p^r 16.435.765 mk

8.701 inscript. au débit, p^r 16.499.509 »

soit en tout 21.602 opérations, pour 32.935.272 mk dont il a été liquidé, sans mouvement d'espèces, 16.366.259 mcs.

3. Avoir moyen des comptes de chèques postaux, en mars 1917 : 4.454.137 mcs.

4. Montant des virements effectués avec l'Allemagne : 655.392 mcs.

Bruxelles, le 25 avril 1917.

Kaiserlich Deutsche Post-und Telegraphenverwaltung in Belgien, RONGE.

ARMAND LAZARD, agent de change, 24, rue du Grand-Central, Charleroi. — Achat et vente de titres. — Paiement de coupons.

Suererie de Fontaine-Valmont

SOCIÉTÉ ANONYME
FONTAINE-VALMONT

Moniteur du 25 février 1903

Messieurs les Actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le samedi 19 mai 1917, à 5 heures de l'après-midi (h. c.) au Siège Social, à Fontaine-Valmont.

Ordre du Jour :

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire sur les opérations de la Société pendant l'exercice 1916-17.

2. Approbation du Bilan et du Compte des Profits et Pertes au 31 mars 1917.

3. Décharge aux Administrateurs et Commissaire.

4. Tirage des obligations remboursables au 1^{er} mars 1918.

5. Nominations statutaires.

6. Divers.

MM. les Actionnaires sont priés de se conformer aux dispositions de l'art. 21 des statuts.

L'Administrateur-Délégué.

8880 MAX BÉDORÉ.

SOCIÉTÉ ANONYME
DES

Moulins à Vapeur et Brasserie
de MARCHIENNE-AU-PONT

Le Conseil d'Administration a l'honneur d'inviter MM. les actionnaires à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra au Siège de la Société, à Marchienne-au-Pont, le lundi 21 mai 1917, à 2 h. 12.

Ordre du Jour :

1^o Rapports du Conseil d'Administration et du Collège des Commissaires ;

2^o Approbation du Bilan et du compte de Profits et Pertes ;

3^o Décharge à donner aux Administrateurs et Commissaires ;

4^o Nominations statutaires ;

5^o Tirage d'obligations.

Pour avoir le droit d'y assister, Messieurs les actionnaires doivent se conformer à l'article 30 des statuts. 8797

Société Immobilière du Katanga

(SOCIÉTÉ ANONYME BELGE)

Rue du Luxembourg, 42, Bruxelles

MM. les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mercredi 30 mai 1917, à 3 heures de relevée, au siège social, rue du Luxembourg, n^o 42, Bruxelles.

Ordre du Jour :

1. Constatation de l'impossibilité de présenter les bilans des exercices 1915-1916 ;

2. Elections statutaires ;

3. Ratification des mandats expirés en 1915.

Pour assister à l'assemblée, MM. les actionnaires doivent se conformer à l'art. 27 des statuts.

Le dépôt des titres peut être effectué au siège social, rue du Luxembourg, n^o 42, à Bruxelles. 9078

SOCIÉTÉ ANONYME
DES

Charbonnages de
et à Fontaine-l'Évêque

L'assemblée générale extraordinaire du 25 avril dernier n'ayant pas été en nombre, pour délibérer valablement, le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les Actionnaires à une seconde assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra le mercredi 30 mai 1917, à 10 heures du matin, au Siège Social à Fontaine-l'Évêque.

Ordre du jour :

1. Modifications aux articles 3, 8, 9, 16, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 30, 34, 35, 38, 42, 43, 47, 48, 49, 51, 52, 53, 55 et 56 des statuts et suppression des articles 4 et 44 ;

Modifications ayant notamment pour objet :

a) Extension de l'objet social par la création ou l'adjonction d'une usine électrique, destinée à faciliter l'exploitation des concessions de la Société et, éventuellement, réalisation de l'excédent de la force produite ;

b) Fixation du nombre, du mode de nomination, du remplacement, des pouvoirs et attributions et de la rémunération des administrateurs et des commissaires ;

c) Délégation des pouvoirs du directeur-gérant et de l'agent-comptable, à d'autres agents de la Société ;

d) Mise en concordance des statuts avec la loi du 25 mai 1913.

2. Approbation de l'intervention de la Société dans une Société de Recherches Minières.

Les actions peuvent être déposées :

1. Au Siège Social à Fontaine-l'Évêque ;

2. Chez M. Charles Bivort, Banquier à Gilly ;

3. A la Banque Centrale de la Sambre, à Charleroi ;

4. A la Société Générale de Belgique, à Bruxelles.

Pour être admis à l'assemblée, les porteurs d'actions ou leurs mandataires devront faire connaître à l'Administration, cinq jours d'avance, le nombre et les numéros d'actions, qu'ils possèdent ou représentent.

Les procurations doivent être établies sur timbre.

Au nom du Conseil d'Administration :

L'Administrateur-Directeur-Gérant,

E. LAGACE.

Le Président, CH. BIVORT. 8938

ON DEMANDE

à la Centrale Electrique du Gaz de Namur un électricien ayant conduit tableau à courant continu et alternatif haute tension. 9174

CHAUSSURES

100 paires de chaussures de travail à solder. S'adr. 43, Avenue des Viaducs, Charleroi (Au Chêne Vert). 9176

A vendre belio installation

Fabr. Eau et Limonade

GAZEUSE

Soutireuse à bières

BOUTEILLES, etc.

S'adresser Osc. Volral

53, Rue de l'Usine, Couillet. 8081

SEL stérilisé



pour la cuisine et pour la table
Hygiénique - Economique
SEC • • PROPRE

Méfiez-vous des imitations



Agence Générale :

Comptoir Central d'Alimentation

3, rue de Montigny, Charleroi
20, place du Samedi, Bruxelles

MÉNAGÈRES !!

Exigez toujours



Sel stérilisé, pour la cuisine et la table

Garanti pur
- Sans aucune
substance étran-
gère nuisible à
la santé -



Offres et demandes
d'Emploi

On demande de suite
bon ouvrier cordonnier
réparateur. Godesiabois,
rue Neuve, 45, Mar-
chienne-au-Pont. 9090

Briquetiers

On demande 10 tables
de briquetiers à la main
et à la presse pour l'Al-
lemagne. Bons salaires.
S'adresser de suite chez
Alexis Hans, rue de la
République, 29, Jumet-
Houbois. 9075

Tourneur en bois. —
Bon ouvrier est deman-
dé 7, rue de la Bienfai-
sance, E. v. 9142

Atelier constr. méca-
nique, à Liège, dem.
chef de comp. indust.
pouv. organ. et cond.
pointage, mag. compt.
et exercez vérif. inces.
Entrée en fonction dès
à présent. Préf. sera
donnée à pers. ayant
pratique usine trav. en
série. Ecr. bur. journal,
J. P. M. 9102

Deux d'elles au couran-
tes. bureau ch. pl. d'urt
gence. Adr. Région. 8853

Chef magasinier mé-
tallurgique cherche pla-
ce analogue ou corres-
pondant dactylographe. Ec.
B. B. journal. 8994

On dem. forte fille
conn. un peu couture.
Bon. réf. exigées, 1. r.
de la Côte, Couillet. 9105

On demande une ser-
vante. Bonnes référen-
ces. Chaus. de Mont-
sur-Marchienne, 129,
Marchienne-Villelte. 9156

Coffeur. — On dem.
un bon ouvrier. S'adr.
au journal. 9161

Bon jard. marié, un
enf., cherche place, de
préf. p'la prov. Hainaut.
S'ad. rue des Soldats,
2, Bouffloulx. 9166

On demande une bonne
servante de la campa-
gne. S'adresser Hôtel de
Namur, place de la Sta-
tion, 10, Charleroi. 9147

Bon jard. marié, femme
peut traire et soig. bas-
cour, ch. pl. ville ou
camp. Adr. Région. 9158

Brasserie dem. bon
cam. sach. cond. che-
vaux et mettre main à
tout. Pr. adres. Région.
9157

Coffeur. — On dem.
un bon apprenti. S'adr.
au journal. 9162

Jeune homme, 21 ans,
actif, honnête, dem.
occup. d'° mais. fermée
ou autre. Ecr. F. D. Ré-
gion. 9127

On demande une pe-
tite coursière, 9, rue de
la Science. 9151

On demande jeune
fille de la campagne de
16 à 20 ans comme se-
condeservant chez M^{me}
Perin, 115, chaussée de
Mont-sur-Marchienne,
Marcinelle-Villelte. 9095

Boulonneries Blan-
chisserie Marcinelle. Ur-
gent. On demande des
taradenses. 9153

Garçon boucher sa-
chant abattre et un peu
au courant de la bou-
cherie désire place dans
une boucherie. Prendre
adresse à la Région. 9150

Jeune homme, 25 ans,
actif, honnête, cher. pl.
domestique ou autre.
Ecrire G. K. 45 Région. 9152

Fécherolle, m^{re}-
tailleur, 12, rue
Charles-Dupret,
dem. un bon collier.
Inutile se présenter si
on n'est pas tr. capable. 9155

Ventes et Locations

On dem. un apparte-
ment garni comprenant
2 chambres à coucher
et une troisième pièce,
soit cuisine ou salle à
manger, pour Monsieur
et Dame. Ecrire pour
mardi réponse au bur.
du journal. E. D. 89. 9167

A louer pour cause
de décès maison avec
dépendance et 70 ares
de verger en plein rap-
port, arbres bien bou-
tonnés. Lefèvre Adolph
à Lobbes (Bonnières). 9140

Maison à usage de
café à louer, coin de la
rue de Jumet, à Mar-
chienne-Docherie. S'adr.
chez Ch. Capelle, rue de
Marchiennes. Dampre-
my. 9083.

A vendre ou à louer à
40 minutes de Charleroi
grande maison double
convenant pour com-
merce de gros ou détail.
S'adres. Région. 9148

A louer belle maison
moderne avec garage et
jardin située 93, rue du
Progrès, à Charleroi.
S'adress. Emile Panier,
chaussée de Charleroi,
148, Montignies-S. 9149

A vendre : Moteur
électrique 2 H. 40 amp.
220 volts, matériel me-
nagerie, scie à ruban,
scie circulaire, mortai-
seuse et toupie, le tout
à l'état neuf. S'adr. chez
M. Léon Bronchin, rue
Zénobe Gramme, 29, à
Charleroi. 9146

Annouces diverses

A VENDRE
Bijoux
d'occasion

beaux brillants et grand
choix de bagues, pen-
dants, etc.

Achat
au plus haut prix
Petite Rue
au Beurre 15
Bruxelles 8875

Achat et vente de tous
produits chimiques, in-
dustriels et pharmaceu-
tiques. M^{me} Deschamps,
13, rue Gendebien, Ju-
met. 9103

Oufs. Conservation
certaine par le Silicate
spécial. M. Martin-Bury
52, rue de Dampremy,
Charleroi. 8145

Achat toute espèce de
marchandises. fond de
magasin, 4, rue de la
Madeleine. Jumet-Hei-
gne. 8975

6.000 fagots à vendr.
3, rue de Bosquetville. 9123

MOUTONS. — Suis
acheteur jeunes mou-
tons 5 à 6 semaines et
plus. G. Dardenne, 67
rue de Marchienne, à
Jumet-Gohissart. 9116

Punaises, cafards, rats,
fourmis, destructeur gar.
27 ans travail. Deroncq
Désiré, rue la Lorraine,
36, Marchienne-au-Pont.
8561

Docteur en Droit
Consultations 2 francs
et par lettres 3 francs.

Droit Civil
pénal et commercial.
Recouvrement - Divorces

Léon De Schepper
35, rue Renkin. Bru-
xelles, de 2 à 6 h. 8907

On demande un lit
pliant, d'une personne,
ou lit de camp. Faire
offre r. Léopold, 8. 8965

Voiture blanche pour
enfant, très peu servi, à
vendre fr. 65.00. Gaston
Libotte, 32, rue Neuve,
Marchienne. 9175

Je dés. acheter d'oc-
casion 1 cuisinière, 1
glace, 1 table, 1 armoire
de cuisine. Deschamps,
13, rue Gendebien, à
Jumet. 9163



Exploitation du brevet belge

N° 163.177 du 12 mai 1902. pour « blutoir classeur
à soufflerie pour matières pulvérulentes ».
Le titulaire de ce brevet se tient à la disposition
des personnes compétentes qui pourraient s'intéres-
ser à son exploitation industrielle en Belgique.
Pour renseignements etc. s'adr. à MM. J. Bede et
C^o, Office de brevets, 10, square Gutenberg, à Bru-
xelles. 9154

COMPTOIR BELGE

R. Sabatier, 16, Marcinelle

ACHÈTE (en gros) 9130 VEND (en gros)
Féverolles — — — — — Pois
Sarrasin — — — — — Graines betteraves
Vescs etc. Betterave, rutabag.

SACS

Papiers, Toiles, Ficelles, etc. 9129

Paul Charon, à Charleroi-Villelte

Le Docteur
L. de Ponthière

Spécialiste, à Charleroi

Reçoit provisoirement, rue de
Loverrai, 40, à Châtlet, le
lundi, mercredi et vendredi,
de 10 à 12 h. et de 2 à 4 h. — 7109

RECUROL

Remplace le Savon Noir

DÉPOSIT. GÉNÉRAL : G. VAN MELCKEBEKE
RUE DE LOXUM, 11, BRUXELLES 8370

A CHARLEROI : A. DROUART, 20, R. D'ORLÉANS

LEVURE Disponible

S'adres. et chez H. CARPIN
83, Rue de la Bouvionnerie 9120 Marchienne-Zône

Le sieur Tassin Jean-B^{te}, domicilié à Char-
leroi-Nord, rue Bois del Bol, informe le
public que sa femme, Germaine Haulotte,
ayant quitté le domicile conjugal, depuis le
25 avril, il ne reconnaît pas les dettes
qu'elle a pu ou pourrait contracter. 9139

Fournitures pour la
PHOTO

pour Peintres et Artistes
A LA BOULE ROUGE 860
G. PONS, 14, rue de l'Industrie
DEMANDEZ PRIX-COURANT

Prêts Hypothécaires

sur terrains, bâtiments construits ou à con-
struire. - Premier et second rang. - S'adresser à
M. LEJEUNE, 19, rue Léon Bernus, à Charleroi
Importants et nombreux capitaux dispo-
nibles. 8868

Douches et Matériel Complet
pour
Soupes Populaires

Buanderies étamées pour lessiver
QUINAUX
MONTAGNE, 70, CHARLEROI

Caisse Patronale

Société anonyme
au cap. de fr. 3 millions
57, rue de la Régence, Bruxelles
Prêts hypothécaires 1^{er} rang
Achat de nues propriétés, de créances
hypoth. et de parts indivis.
Constitution de rentes viagères
Renseignements sans frais ni engagements 7086

Papiers, cartons, sachets

et tous articles pour emballages

Florian Bolle

16, rue Desandrouin 7984 Charleroi

Editeur, C. PESTIAUX, Charleroi.